

# Débat d'Orientation Budgétaire

Exercice 2016



D O S S I E R   D E   P R É S E N T A T I O N



Jeudi 15 octobre 2015 - 14h30

**Espace Malraux à Joué-lès-Tours**

**SIEIL**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE  
D'INDRE-ET-LOIRE

[www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)

## PRESENTATION ET RAPPEL DES REGLES BUDGETAIRES

Conformément au Code général des collectivités territoriales (article L. 5211-36), les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics de coopération intercommunale, doivent organiser un débat sur les orientations générales du budget ainsi que sur leurs engagements financiers pluriannuels.

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) regroupe à ce jour 276 communes adhérentes représentant 477 327 habitants (population totale INSEE au 01/01/2015).

- 276 communes sont adhérentes à la compétence **électricité**,
- 101 communes sont adhérentes à la compétence **cartographie**,
- 97 communes sont adhérentes à la compétence **gaz**,
- 132 communes sont adhérentes à la compétence **éclairage public**.

Le SIEIL a retenu le vote par nature et par chapitre assorti d'une présentation croisée par fonction.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit définir les orientations principales du budget primitif pour l'année 2016.

## INFORMATIONS GENERALES SUR LES ELEMENTS DU BUDGET

### CHOIX DES FONCTIONS

3 fonctions retenues :	<input checked="" type="checkbox"/>	020	Administration de la collectivité locale,
	<input checked="" type="checkbox"/>	82	Aménagement Urbain - Information géographique,
	<input checked="" type="checkbox"/>	93	Energie.

### NATURE DES VOTES

Section de Fonctionnement :	<input checked="" type="checkbox"/>	Au Chapitre
Section d'Investissement :	<input checked="" type="checkbox"/>	Au Chapitre

## GLOSSAIRE

<b>AMI :</b>	Appel à Manifestation d'Intérêt
<b>AMOA :</b>	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
<b>AO :</b>	Appel d'Offres
<b>AODE :</b>	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (électricité - gaz)
<b>BP :</b>	Budget Primitif
<b>BS :</b>	Budget Supplémentaire
<b>B/I :</b>	Bénéfice sur Investissement
<b>DGFIP :</b>	Direction Générale des Finances Publiques
<b>ENR :</b>	Énergies Renouvelables
<b>FNCCR :</b>	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
<b>GED :</b>	Gestion Électronique des Documents
<b>PCRS :</b>	Plan Corps de Rues Simplifié
<b>PEC :</b>	Pôle Énergie Centre (Entente interdépartementale des syndicats d'énergie du 18, 28, 36 et 37)
<b>SAEML :</b>	Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
<b>TCCFE :</b>	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

# Propositions par compétences des investissements et des moyens de fonctionnement

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses d'administration générale sont en légère baisse (-3%) compte tenu des investissements importants réalisés en 2014 et 2015 notamment sur nos locaux. Le SIEIL bénéficiera en 2016 des tarifs de l'énergie négociés dans le cadre du groupement d'achat d'énergies. L'adoption définitive des lois NOTRE\* et TECV\*, grâce au travail de suivi parlementaire de notre fédération nationale (FNCCR), a permis dans l'immédiat de préserver les ressources financières des AODE. Le bilan général des dépenses et recettes réellement constatées au SIEIL évolue favorablement dans le temps avec un taux de réalisation de 87% en fonctionnement et 47% en investissement. La part de l'investissement en faveur des communes adhérentes dans les dépenses du SIEIL représente près de 80% des dépenses d'investissement du SIEIL sur la période 2009/2014.

	Pour mémoire Budget 2015	Proposition pour 2016	
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 4 748 403 €</b>		<b>TOTAL : 4 828 057 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>3 114 557 €</b>		<b>3 146 057 €</b>
- Charges générales	2 954 557 €		3 024 557 €
- Aménagement des locaux	50 000 €	travaux nouvel espace côté gare devis en cours + escalier 1 <sup>er</sup> étage	120 000 €
- Acquisition Bureaux	0 €		-
- Mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)	110 000 €		1 500 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 633 846 €</b>		<b>1 682 000 €</b>
- Location de véhicule électrique (Zoé)	30 000 €	location annuelle ensemble du parc véhicules	68 000 €
- Partenariat université Tours - recherches étudiants en histoire et sciences humaines pour les 80 ans SIEIL			10 000 €
- Renouvellement Fonds d'aide au maintien de l'énergie	55 000 €		55 000 €
- Reversement de taxe électricité aux communes	1 500 000 €		1 500 000 €
- Cotisation FNCCR	48 846 €		49 000 €

	TOTAL :		TOTAL :
<b>RECETTES</b>	<b>11 880 000 €</b>		<b>12 304 000 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 880 000 €</b>		<b>12 304 000 €</b>
- Redevance de concession (R1 - contrôle communal)	580 000 €		580 000 €
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)	11 300 000 €	(sur base moyenne augmentation de la consommation de 2% - prévisions CRE)	11 710 000 €
- Remboursement frais groupement achats énergies	-		14 000 €

\* NOTRE : Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 - Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

TECV : Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 - relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

## ÉTAT DE LA DETTE

Le SIEIL s'est engagé auprès de ses communes adhérentes depuis 1998 dans la numérisation du cadastre puis la géolocalisation des réseaux. La mise à disposition aux communes de leur Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sera prochainement une obligation réglementaire destinée à réduire l'impact des incidents sur les réseaux en cas de travaux. Afin de relever ce défi, qui sera également une base de données indispensable à la gestion communale de demain, le SIEIL propose ce service aux communes et s'engage dès à présent financièrement à leurs côtés.

*(Pour les coûts d'adhésion et de prestations du service se reporter au dossier du Comité syndical de ce jour).*

## CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE PCRS.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016	
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 0 €</b>		<b>TOTAL : 380 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0 €</b>		<b>300 000 €</b>
- Capital	0 €		300 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>		<b>80 000 €</b>
- Intérêts	0 €		80 000 €

			TOTAL : 250 000 €
<b>RECETTES</b>			
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0 €</b>		<b>250 000 €</b>
- Amortissement de la dette	0 €	à compter de 2017	250 000 €
<b>RECETTES</b>		En équilibre des prestations réalisées au bénéfice des exploitants réseaux et obligés	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>		

\*1 Proposition d'emprunt pour le PCRS (plan corps de rues simplifié) en 2016 de **3 000 000 €** sur 15 ans.

\*2 Le Président engage les négociations avec les établissements bancaires. Le résultat définitif de cet emprunt sera présenté au Comité Syndical de décembre.

## PERSONNEL

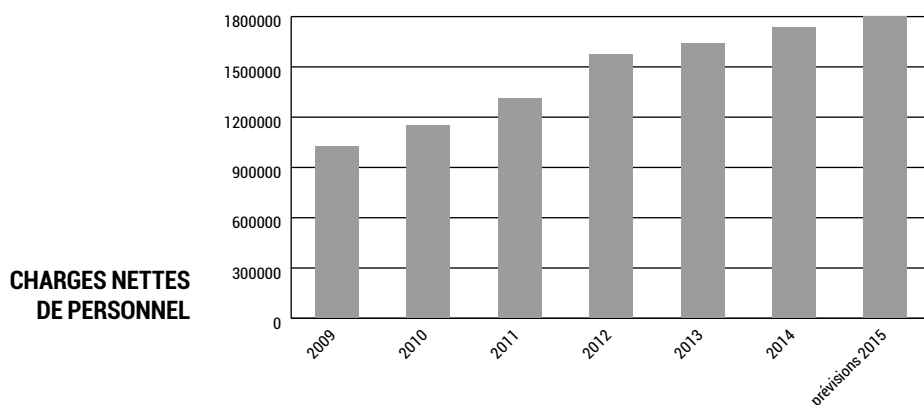
Le SIEIL a engagé un audit sur son organisation interne et ses besoins en recrutements, et ce compte tenu des nouvelles obligations réglementaires qui lui incombe (loi NOTRE + loi TECV) mais aussi de l'accroissement de ses actions aux côtés des communes adhérentes (travaux coordonnés, communications électroniques, PCRS, ...). Cet audit sera finalisé fin 2015, les résultats seront présentés en Comité syndical au printemps 2016. Il convient donc de provisionner les sommes nécessaires aux éventuels recrutements, ces sommes seront corrigées au budget supplémentaire de juin 2016. Avec une gestion plus affinée de ses dépenses en RH, le SIEIL contient son budget sur ce point avec une augmentation de 3,06% sur la période 2014/2015 qui correspond au GVT (glissement vieillesse technicité) et à 2 recrutements (Achats groupés d'énergies et Archives).

	pour mémoire BP + BS 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 2 150 500 €</b>	<b>TOTAL : 2 148 600 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 150 500 €</b>	<b>2 148 600 €</b>
- 42 postes existants - 36 pourvus	2 006 000 €	1 800 000 €
dont 2 postes mutualisés PEC (voir recettes) et 1 apprenti 2015/2016 service communication		
+ Provision recrutements 2016 suite Audit		200 000 €
- Plan de formation agents	25 000 €	30 000 €
- Indemnités des élus	78 000 €	78 000 €
- Plan de formation élus	15 500 €	15 600 €
- CNAS	11 000 €	12 000 €
- CNFPT	15 000 €	13 000 €

	pour mémoire DOB 2015	Votre proposition pour 2016
<b>RECETTES</b>	<b>TOTAL : 0 €</b>	<b>TOTAL : 30 000 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>30 000 €</b>
- mutualisation poste Archives (36, 37 et 41)	-	16 000 €
- mutualisation poste Groupement achat énergies (28, 36 et 37)	-	8 000 €
- Plan de formation agents groupement achats énergie 2015	-	6 000 €

### BILAN CHARGES DE PERSONNEL

	2012	2013	2014	prévision dépenses réelles 2015
Charges nettes de personnel	1 569 335 €	1 635 307 €	1 731 917 €	1 785 000 €
			<i>variation 2014/2015</i>	3,06%
Nombre d'agents	31	32	35	37



## ÉLECTRICITÉ

Le SIEIL a renforcé fin 2014 ses participations pour travaux en faveur des communes jusque fin 2016, les portant à 90% de participation SIEIL. Afin d'accentuer ce dispositif et soutenir l'activité économique locale, le SIEIL a décidé de porter sa participation sur les extensions de réseau pour équipement public et besoins communaux à 100%, espérant ainsi soutenir les investissements publics des communes sur notre département.

Les marchés d'études et travaux en électricité devront être relancés en 2016.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 20 820 000 €</b>	<b>TOTAL : 21 820 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>20 570 000 €</b>	<b>21 570 000 €</b>
<b>Dépenses travaux électricité :</b>	<b>20 325 000 €</b>	<b>20 945 000 €</b>
- Tranche AB du CAS FACÉ (Renforcement)	2 600 000 €	2 600 000 €
- Tranche EF du CAS FACÉ (Extension)	1 800 000 €	1 700 000 €
- Tranche C du CAS FACÉ (Dissimulation)	1 000 000 €	940 000 €
- Programme S du CAS FACÉ (Sécurisation)	800 000 €	780 000 €
- Programme SC du CAS FACÉ (Sécurisation-résorption fils nus de faible section)	1 400 000 €	1 300 000 €
- Programme Article 8 (Dissimulation)	1 000 000 €	900 000 €
- Programme R (Renforcement)	700 000 €	700 000 €
- Programme RS (Résorption de fils nus)	600 000 €	600 000 €
- Programme G (Dissimulation)	3 500 000 €	4 000 000 €
- Programme E (Extensions)	3 500 000 €	3 500 000 €
- Programme T (Réseaux télécom)	2 000 000 €	2 000 000 €
- Programme RP (Réhabilitation Postes)	200 000 €	200 000 €
- Programme CH (Effacement postes de transformation cabine haute)	1 000 000 €	700 000 €
- Programme GE (Géolocalisation des ouvrages) (450 000 € sur 2 ans)	225 000 €	225 000 €
- Programme LN (EP lié à l'ER)	-	400 000 €
- Programme LT (EP lié à l'ER)	-	400 000 €
<b>Dépenses fonds de concours :</b>	<b>40 000 €</b>	<b>440 000 €</b>
- Fonds de concours effacement de réseaux (2041482 EFF)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours déplacement d'ouvrage (2041482 DO)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours tarifs jaunes (2041482 TJ)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours lotissements ZU (2041482 LZU)	10 000 €	10 000 €
- Fonds de concours TT et TN (génie civil France Télécom)	0 €	400 000 €
<b>Autres dépenses :</b>	<b>205 000 €</b>	<b>185 000 €</b>
- Développements informatiques (VRG, PCT, APS, DR/DICT...)	5 000 €	5 000 €
- Cartographie des réseaux (études)	150 000 €	150 000 €
- Audits réseaux	50 000 €	30 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>250 000 €</b>	<b>250 000 €</b>
- Contrôle du Concessionnaire	150 000 €	150 000 €
- Audit Patrimonial	100 000 €	100 000 €

	TOTAL : 14 200 000 €	TOTAL : 11 700 000 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>11 200 000 €</b>	<b>9 900 000 €</b>
- CAS FACÉ (programme AB, EF, C, S et SC)	4 400 000 €	4 200 000 €
- ErDF (programme dissimulation Article 8)	300 000 €	300 000 €
- Récupération de TVA	2 000 000 €	1 900 000 €
- Contribution collectivités locales (dissimulations)	2 000 000 €	800 000 €
- Contribution particuliers - lotisseurs (extensions)	500 000 €	700 000 €
- Financement du programme T par les communes	2 000 000 €	2 000 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 000 000 €</b>	<b>1 800 000 €</b>
- Redevance R2		1 800 000 €
- Redevance R2 non perçues à ce jour	3 000 000 €* 3 000 000 €*	

\* R2 à percevoir suite au recours ErDF.

## COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le SIEIL a adhéré en 2015 au Syndicat mixte ouvert (SMO) "Touraine Cher Numérique", lequel est chargé dans l'Indre-et-Loire et le Cher de mettre en oeuvre les plans de déploiement de l'aménagement numérique. Notre département, hors agglomération, a pris un retard non négligeable sur ce point, or la loi NOTRE n°2015-991 du 7 août 2015 ouvre par son article 102, la possibilité aux structures adhérentes d'un SMO de verser une participation sous forme de fond de concours pour accompagner le déploiement numérique sur les territoires. Le SIEIL est actuellement en contact avec le SMO "Touraine Cher numérique" pour finaliser les conditions de participation du SIEIL au déploiement et au suivi des chantiers sur le département 37. Le SIEIL propose donc d'inscrire une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 1 000 000 € en 2016 pour soutenir le déploiement sur son territoire en lien avec les travaux sur ses réseaux d'énergies (Elec, EP, Gaz...) ; ceci en complément des participations valorisées en 2015 sur le génie civil des réseaux de télécommunications lié aux travaux en électricité ou en EP.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>TOTAL :</b>
	-	1 004 000 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	-	<b>1 000 000 €</b>
- Fond de concours au déploiement du numérique en 37		1 000 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	-	<b>4 000 €</b>
- Adhésion au SMO Touraine Cher Numérique		4 000 €

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>RECETTES</b>	<i>Prélèvement sur le budget général SIEIL</i>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		



## ECLAIRAGE PUBLIC

Le SIEIL poursuit son action auprès des communes afin de mettre en conformité les réseaux d'éclairage public, assurer un service de qualité aux usagers et réduire la facture énergétique des communes. Un programme d'achat groupé des sources lumineuses et horloges astronomiques est mis en place pour les communes adhérentes afin de bénéficier de prix attractifs et mutualisés. Il est rappelé aux communes que depuis avril 2015, le matériel de type "lampe à vapeur de mercure" n'est plus réglementaire et n'est donc plus fabriqué. Le SIEIL continue à financer leur remplacement par un fond de concours exceptionnel sur 2016.

Les programmes ont été réévalués au vu des consommations réelles constatées sur 2015.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 3 390 000 €</b>	<b>TOTAL : 4 025 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2 320 000 €</b>	<b>2 980 000 €</b>
<i>Fonds de concours</i>	820 000 €	920 000 €
- Fonds de concours aux communes EP (2041482 EP)	500 000 €	550 000 €
- Programme de remplacement lampes vapeur mercure (2041482 LVM)	200 000 €	250 000 €
- Fonds de concours Illuminations (2041482 ILL)	20 000 €	20 000 €
- Fonds de concours groupement de collectivités EP (2041582 EP)	100 000 €	100 000 €
<b>Financement des travaux neufs :</b>	<b>1 500 000 €</b>	<b>2 060 000 €</b>
- Mise en conformité des réseaux	0 €	10 000 €
- Programme de renouvellement ( 2015W )	600 000 €	600 000 €
- Programme de renforcement ( 2015X )	50 000 €	50 000 €
- Programme dissimulation ( 2015Y )	600 000 €	500 000 €
- Programme extension ( 2015Z )	150 000 €	300 000 €
- Programme achat sources lumineuses + horloges astro	0 €	500 000 €
- Projet géolocalisation des Ouvrages EP (prog GEO)	100 000 €	100 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 070 000 €</b>	<b>1 045 000 €</b>
- Audit d'éclairage public (mise à jour)	50 000 €	20 000 €
- Maintenance Préventive (2015MP)	500 000 €	550 000 €
- Maintenance Curative (2015MC) + Sinistres	120 000 €	100 000 €
- Maintenance informatique	10 000 €	5 000 €
- Programme contrôle technique des Installations (2015CT)	40 000 €	20 000 €
- Assistance technique à la maintenance et installation (2015AM)	250 000 €	300 000 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage Travaux neufs	100 000 €	50 000 €

	TOTAL : 1 983 000 €	TOTAL : 2 696 000 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>878 000 €</b>	<b>1 470 000 €</b>
- Fonds de concours des communes sur travaux neufs	700 000 €	970 000 €
- Fonds de concours des communes sur LVM + horloges astro	0 €	300 000 €
- FCTVA	178 000 €	200 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 105 000 €</b>	<b>1 226 000 €</b>
- Cotisations communes adhérentes	55 000 €	60 000 €
- Fonds de concours maintenance EP des communes transférées	500 000 €	600 000 €
- Redevance de concession (R2 Exploitation des réseaux)	540 000 €	560 000 €
- Certificats d'énergie (révisions des modalités de valorisation en 2015)	10 000 €	6 000 €

## GAZ

Le déploiement de réseaux de gaz autonomes dans les communes continue à se développer. 97 communes ont transféré leur compétence gaz au SIEIL. En 2016, le SIEIL propose aux communes urbaines qui n'ont pas transféré leur compétence de les accompagner dans un audit patrimonial de leur réseau afin de mettre en valeur l'importance du contrôle communal des concessionnaires. Les audits patrimoniaux des communes, dont le cahier des charges arrive à terme à partir de 2020, continuent à être réalisés chaque année par groupe de collectivités, ils permettent de mieux identifier l'état du patrimoine et les valeurs financières de fin de concession.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 328 000 €</b>	<b>TOTAL : 532 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>300 000 €</b>	<b>450 000 €</b>
- Création réseau lotissement	0 €	0 €
- part SIEIL subv. équilibre premier établissement réseaux (GPE)	100 000 €	150 000 €
- part commune subv. équilibre premier établissement réseaux (GPE)	100 000 €	150 000 €
- part SIEIL subv. équilibre extension réseaux (GEX)	50 000 €	75 000 €
- part commune subv. équilibre extension réseaux (GEX)	50 000 €	75 000 €
- <i>Projet de développement GNV - en étude (en lien avec Plan de croissance verte)</i>		<i>engagement financier SIEIL à définir</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 000 €</b>	<b>82 000 €</b>
- Contrôle du concessionnaire	13 000 €	40 000 €
- Contrôle ponctuel thématique des concessionnaires	-	20 000 €
- Reversement aux communes d'une part de redevance	15 000 €	22 000 €

	TOTAL : 139 774 €	TOTAL : 146 000 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>46 774 €</b>	<b>48 000 €</b>
- Remboursement de la subvention d'équilibre par les communes GPE (1/5 de 2015)	8 774 €	20 000 €
- Remboursement de la subvention d'équilibre par les communes GEX (1/5 de 2015)	20 000 €	10 000 €
- Remboursement rachat réseau Azay-le-Rideau (1/30 <sup>ème</sup> )	18 000 €	18 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 000 €</b>	<b>98 000 €</b>
- Redevance de concession (R1)	83 000 €	90 000 €
- Participations communales	10 000 €	8 000 €

## CARTOGRAPHIE NUMÉRISÉE

Le SIEIL a engagé en 2015 un programme de prestations de service pour la géolocalisation des réseaux hors compétences SIEIL. Ce programme restera ouvert en 2016 aux communes et intercommunalités. Le projet de déploiement PCRS présenté en budget annexe sera sans aucun doute le socle indispensable à cette géolocalisation des réseaux. Les enjeux de déploiement des réseaux de communications et de smart grids ne pourront être soutenus qu'avec une connaissance pointue de la constitution physique de nos territoires.

		pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>		<b>TOTAL : 115 000 €</b>	<b>TOTAL : 195 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>65 000 €</b>	<b>145 000 €</b>
- Matériel informatique		5 000 €	5 000 €
- Prestations de Service de numérisation de réseaux	s/compte de tiers	40 000 €	100 000 €
- Refonte des SI SIEIL (serveurs externes + fibre)		10 000 €	40 000 €
- Reprise de l'application ESTELE (gestion des chantiers)		10 000 €	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
- AMO modernisation des SI et hébergement de données		40 000 €	30 000 €
- Assistance à l'intégration de données réseaux		10 000 €	20 000 €

		TOTAL : 40 000 €	TOTAL : 100 000 €
<b>RECETTES</b>		<b>40 000 €</b>	<b>100 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>40 000 €</b>	<b>100 000 €</b>
- Prélèvement sur cotisation statutaire		<i>Prélèvement sur le budget général SIEIL</i>	
- Prestations de service de numérisation de réseaux	s/compte de tiers	40 000 €	100 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<i>Prélèvement sur le budget général SIEIL</i>	

## ENVIRONNEMENT

Le SIEIL a déployé depuis 2013 près de 140 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur le département avec une gratuité totale du dispositif. Ce retour d'expérience a à présent permis de connaître l'ensemble des coûts et charges applicables aux bornes. Le SIEIL doit équilibrer le service offert aux usagers et le coût de l'exploitation avec la préoccupation, sur ce secteur où l'objectif est d'inciter nos concitoyens à adopter des moyens de déplacement alternatifs au "tout carbone", de soutenir une initiative innovante à un coût raisonné et péréqué pour tous les utilisateurs. La grille tarifaire des BCVE applicable au 1/1/2016 est proposée ce jour au Comité syndical. Le SIEIL continue par ailleurs à soutenir en Indre-et-Loire les expérimentations aux ENR, soit directement, soit par le biais de sa SAEML EneRSIEIL. Cette initiative sera renforcée en 2016 par les dispositions offertes par la loi TECV du 17 août 2015.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 1 764 500 €</b>	<b>TOTAL : 1 070 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 660 000 €</b>	<b>950 000 €</b>
- Etudes et expérimentation projets ENR	30 000 €	20 000 €
- Aide aux communes (photovoltaïque) (2041482 PHO)	40 000 €	30 000 €
- Aides aux communes (véhicules électriques) (2041482 VE)	90 000 €	90 000 €
- Apport en Capital à EneRSIEIL ( Emprunt et Fonds Propres )	1 000 000 €	120 000 €
- Plan Croissance Verte - bornes de charge véhicules électriques	500 000 €	200 000 €
- Fin du marché BCVE - achat 100 BCVE pour mise en stock	-	330 000 €
- Bornes de recharge ultra-rapide BCVE	0 €	160 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>104 500 €</b>	<b>120 000 €</b>
- Contrat de maintenance bornes et interopérabilité	40 000 €	50 000 €
- Agence locale de l'énergie 37	60 000 €	60 000 €
- Coopération décentralisée	4 500 €	10 000 €

	TOTAL : 430 080 €	TOTAL : 308 100 €
<b>RECETTES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>420 000 €</b>	<b>278 000 €</b>
- Subvention ADEME - Bornes de charges véhicules électriques	300 000 €	198 000 €
- Participations des communes	120 000 €	80 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 080 €</b>	<b>30 100 €</b>
- Remboursement apport compte courant à EneRSIEIL	10 080 €	10 100 €
- Participations des usagers au coût de charge sur les bornes de recharge	-	20 000 €

## COMMUNICATION

Le budget communication du SIEIL (hors journée d'informations + candidature Congrès FNCCR 2016) reste stable après cette première année de mandat qui a nécessité la production de quelques documents d'informations supplémentaires en direction des nouveaux élus. La participation du SIEIL au congrès des maires est toujours un moment privilégié d'échanges avec les élus des communes membres. La refonte du site Internet a permis l'intégration de données interactives et de documents à télécharger de plus en plus nombreux au service des communes adhérentes. La communication à l'intention des adhérents du SIEIL reste l'axe principal de développement de l'information et de la communication au regard de l'actualité législative et réglementaire, mais également afin de partager les bonnes expériences de collègues ou partenaires du SIEIL.

	pour mémoire DOB 2015	Proposition pour 2016
<b>DÉPENSES</b>	<b>TOTAL : 140 000 €</b>	<b>TOTAL : 225 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>5 000 €</b>	<b>4 000 €</b>
-Site Internet - développement et mise à jour	5 000 €	4 000 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>135 000 €</b>	<b>221 000 €</b>
- Documents d'information obligatoires (CGCT - rapport d'activité, recueil des actes administratifs, rapports de contrôle...)	50 000 €	70 000 €
- Documents de communication des Maires, délégués et usagers (lettres "Entre SIEIL et Terre", fiches et documentation techniques, encarts d'information locale...)	25 000 €	15 000 €
- Mise à jour du film institutionnel SIEIL	0 €	6 000 €
- Objets communicants - Cartes de vœux - Agendas	30 000 €	20 000 €
- Congrès (stands Congrès des Maires 37 et national avec FNCCR)	30 000 €	10 000 €
- Congrès FNCCR 2016 (organisation + inscriptions aux conférences)	-	100 000 €

## BILAN DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	TOTAL	28 034 557 €	TOTAL	12 584 774 €
				Hors prélèvement
- Administration générale		3 114 557 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Dette		0 €		0 €
- Électricité		20 570 000 €		11 200 000 €
- Éclairage public		2 320 000 €		878 000 €
- Gaz		300 000 €		46 774 €
- Cartographie		65 000 €		40 000 €
- Environnement		1 660 000 €		420 000 €
- Communication		5 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
<b>- Prélèvement</b>				<b>15 449 783 €</b>
<b>TOTAL AVEC PRELEVEMENT</b>		<b>28 034 557 €</b>		<b>28 034 557 €</b>

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	TOTAL	5 421 846 €	TOTAL	16 088 080 €
				Hors prélèvement
- Administration générale		1 633 846 €		11 880 000 €
- Dette		0 €		0 €
- Personnel		2 150 500 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Électricité		250 000 €		3 000 000 €
- Éclairage public		1 070 000 €		1 105 000 €
- Gaz		28 000 €		93 000 €
- Cartographie		50 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Environnement		104 500 €		10 080 €
- Communication		135 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
<b>- Prélèvement</b>		<b>10 666 234 €</b>		
<b>TOTAL AVEC PRELEVEMENT</b>		<b>16 088 080 €</b>		<b>16 088 080 €</b>

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	28 034 557 €	besoin en financement 12 584 774 €
FONCTIONNEMENT	5 421 846 €	-4 783 549 € 16 088 080 €
TOTAL HORS PRELEVEMENT	33 456 403 €	Résultat 2014 28 672 854 €
TOTAL AVEC PRELEVEMENT	44 122 637 €	10 727 288 € 44 122 637 €

## BILAN DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	TOTAL	30 245 057 €	TOTAL	11 796 000 €
				Hors prélèvement
- Administration générale		3 146 057 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Dette		0 €	<i>Budget annexe PCRS</i>	0 €
- Électricité		21 570 000 €		9 900 000 €
- Communications électroniques		1 000 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Éclairage public		2 980 000 €		1 470 000 €
- Gaz		450 000 €		48 000 €
- Cartographie		145 000 €		100 000 €
- Environnement		950 000 €		278 000 €
- Communication		4 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
<b>- Prélèvement</b>				<b>18 449 057 €</b>
<b>TOTAL AVEC PRELEVEMENT</b>		<b>30 245 057 €</b>		<b>30 245 057 €</b>

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	TOTAL	5 602 600 €	TOTAL	15 488 100 €
				Hors prélèvement
- Administration générale		1 682 000 €		12 304 000 €
- Dette		0 €		0 €
- Personnel		2 148 600 €		30 000 €
- Électricité		250 000 €		1 800 000 €
- Communications électroniques		4 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Éclairage public		1 045 000 €		1 226 000 €
- Gaz		82 000 €		98 000 €
- Cartographie		50 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
- Environnement		120 000 €		30 100 €
- Communication		221 000 €	<i>Budget général</i>	0 €
<b>- Prélèvement</b>		<b>9 885 500 €</b>		
<b>TOTAL AVEC PRELEVEMENT</b>		<b>15 488 100 €</b>		<b>15 488 100 €</b>

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	30 245 057 €	besoin en financement 11 796 000 €
FONCTIONNEMENT	5 602 600 €	-8 563 557 € 15 488 100 €
TOTAL HORS PRELEVEMENT	35 847 657 €	provisionnable par les excédents de l'année 2015 27 284 100 €
TOTAL AVEC PRELEVEMENT	45 733 157 €	45 733 157 €

PROJIE@TL 02 47 20 40 00



12 - 14 rue Blaise Pascal  
BP 51314  
37013 TOURS CEDEX 1  
Tél. : 02 47 31 68 68  
Télécopie : 02 47 05 81 21  
Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)  
Internet : [www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)